

LE MAIRE NE NOUS DIT PAS TOUT

PROJET D'ELARGISSEMENT DES RUES DE NOTRE QUARTIER

- 15 mètres unilatéral : Rue de Malnoue, de la voie du RER jusqu'à l'avenue Emile Cossonneau
- 13.5 mètres unilatéral : Rue Jules Ferry, de la rue de Malnoue à la rue de la Justice...
- 12 mètres unilatéral : Rue de Reims
- 12 mètres unilatéral : Rue de la Justice jusqu'à Reims, puis 10 mètres jusqu'à Rue Rouget de l'Isle...

Notre commentaire :

Mais que vont devenir nos maisons suite aux futures expropriations pour élargir et aligner les rues du quartier ?

Parce ce que nos rues sont trop étroites et pleines, elles ne peuvent pas supporter la future densité de circulation

ALORS : BIENTÔT, A QUI LE TOUR !!!!!!!